



Bruxelles, le 16 mars 2022

CM 2222/22

CONSOM
MI
COMPET
EF
ECOFIN
DIGIT
CYBER

COMMUNICATION

CONVOCAATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: consumers.wp@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281. 6713

Objet: Visioconférence informelle des membres du Groupe "Protection et information des consommateurs" (Crédits aux consommateurs)

Date: 23 mars 2022

Heure: 10:00

Lieu: Visioconférence

Format: 1+1 pour les délégations, 2+2 pour la Présidence, la Commission et le SGC

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative aux crédits aux consommateurs :
 - *Discussions sur les articles suivants :*
 - *Droit de rétractation (article 26)*
 - *Remboursement anticipé (article 29)*

- *Plafonds sur les taux d'intérêt, les taux annuels effectifs globaux et le coût total du crédit pour le consommateur (article 31)*
- *Exigences concernant le niveau de connaissances et de compétences du personnel (article 33)*
- *Admission, enregistrement et surveillance des prêteurs autres que les établissements de crédit (article 37)*
- *Sanctions (article 44)*

Doc. 6404/22

3. Divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.